diminution du salaire de l'ouvrier, de même qu'une légère augmentation ou diminution du prix des marchandises, d'après l'estimation publique, ne semble pas contraire à l'égalité de la justice. (II. II. Q. LXXVII, art. 1 ad. 1.) La seconde chose à considérer, c'est que, pour déterminer l'égalité de justice entre le salaire et le travail manuel, on ne s'attache pas seulement à l'estimation commune pour la qualité où la quantité du travail, mais aussi à sa durée, de même qu'aux prix des choses que l'ouvrier doit acheter pour se nourir et se vêtir convenablement; car les prix ne sont pas les mêmes partout.

Enfin, s'il arrive qu'un maître, sans avoir lésé la justice, ainsi qu'il a été dit, tire un grand profit de son travail, il peut spontanément et louablement donner quelque chose de surplus à son ouvrier; mais c'est là une affaire de bienveillante équité, et il n'en e. ' es tenu de par la justice. Dans ce cas, il faut appliquer les princ pes dont on use pour le juste achat et la juste vente (Ibid. in corp. art.)

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain

Rome, 8 avril, 1892.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous ai entretenu, dans ma correspondance précédente, d'une œuvre de zèle toute récente à Rome, mais destinée à faire un bien qui ne se mesure pas: je veux dire celle de la Congrégation du Saint-Sacrement. Voici une autre œuvre de zèle non moins admirable, que j'ai étudiée à loisir durant mon séjour ici, et dont la connaissance édifiera, j'en suis sûr, vos lecteurs et surtout vos lectrices, puisqu'il s'agit d'un bien accompli par des femmes. Cette œuvre, moins récente que la Congrégation du Saint-Sacrement, est cependant moins connue au Canada. De fait, elle ne l'est que d'un très petit nombre de personnes.

Les Dames Françaises de la rue de l'alerme sont une association laïque, qui embrasse toutes les œuvres de piété et de charité qu'elles peuvent exercer selon les lieux et les circonstances où elles se trouvent: c'est l'apostolat de la femme chrétienne dans sa plus large expression. Catéchiser les enfants, recueillir et instruire les orphelins et les orphelines, travailler en faveur des églises pauvres, voilà quelques-unes de leurs œuvres. A Rome, les Dames Françaises se dévouent à l'enseignement de la jeunesse Elles y sontétablies depuis 1847, et s'occupèrent d'abord de l'entretien et de l'ornementation des pauvres églises. En 1881, afin de ne pas nuire à une œuvre collatérale qui se poursuivaitiei, elles ouvrirent